



Etablissement
agro
environnemental
du Tarn

EQUITATION - HIPPOLOGIE

Enseignement facultatif filière générale et technologique



www.tarn.educagri.fr

ADMISSION ET OBJECTIFS

Cet enseignement facultatif est ouvert aux élèves inscrits dans l'établissement en classes de Seconde Générale et Technologique, Première et Terminale S et Première et Terminale STAV.

Pour bénéficier de la formation, l'élève doit avoir un niveau galop 3 ou 4

Les objectifs sont de permettre aux élèves l'organisation d'une pratique sportive conduisant à une élévation du niveau d'équitation (passage des galops) et l'acquisition du Bac par des gains de points en enseignement facultatif.

FORMATION ET DIPLOME PRÉPARÉ

Une formation de 3 heures par semaine, offre la possibilité de pratiquer l'équitation (niveau galop 3 ou 4 souhaité) et d'acquérir des connaissances en hippologie.

■ **Note d'épreuve facultative prise en compte pour le baccalauréat**

ORGANISATION

La formation est proposée, en partenariat avec le centre équestre du Gô à Albi.

Le coût de la formation est de 540 euros par an, dont 50% sont pris en charge par l'établissement.

Une participation financière de 90 euros par trimestre sera demandée aux familles.

Elles pourront, au besoin, solliciter une aide financière par le fonds social lycéen.



LEGTPA Albi-Fonlabour

Route de Toulouse 81000 Albi - Tél. : 05 63 49 43 70 - Mél : legta.albi@educagri.fr

LEGTPA Albi - Fonlabour